

**DECISION DU PRESIDENT**

**PORTANT CRÉATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL D'ALFORTVILLE**

Le Président,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

**VU** l'arrêté du Président n°AP2022-022 du 11 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

**CONSIDERANT** que, dans le cadre de l'activité culturelle des médiathèques, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) souhaite proposer une rencontre littéraire aux usagers de la médiathèque Simone Veil à Alfortville ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation ces activités culturelles ; qu'à cet égard, il convient de créer trois vacations ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Trois vacations sont créées pour l'intervention d'une autrice et de doubleuses dans le cadre d'activités culturelles au sein de la médiathèque Simone Veil à Alfortville, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/01/23
Accusé réception le	13/01/23
Numéro de l'acte	DC2023/063
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230101-lmc140735-AU-1-1

**ARTICLE 2 :** Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 13 janvier 2023.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,



Signé  
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	13/01/23
Accusé réception le	13/01/23
Numéro de l'acte	DC2023/063
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230101-lmc140735-AU-1-1

Mise en ligne le 13/01/2023

## Création de vacances dans le cadre des manifestations culturelles 2023 à la médiathèque d'Alfortville

NATURE DE LA VACATION	PROFESSION DU VACATAIRE	NOMBRE DE VACATION	NOMBRE DE SERVICE PAR VACATION (Nbre d'heure)	Date et Heure	Rémunération sur la base de 70€ net par service
Rencontre littéraire	Autrice	1	4	17/02/2023	280 €
Atelier de doublage de mangas	Doubleuse	2	3	18/02/2023 & 22/02/2023	420 €